



30490 GARD

CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SERVICE DES EAUX

23 avenue Pierre Mendès France

30490 MONTFRIN

Tel : 04 66 57 52 20

servicedeseaux@montfrin.fr

A L'EAU POTABLE

A L'ASSAINISSEMENT

COMPTEUR VERT

Entre le Service des Eaux, Mairie de Montfrin, 23 avenue Pierre Mendès France,

ET : Monsieur - Madame

(rayer la mention inutile)

L'ABONNE

NOM PRENOM NE(E) LE A

NOM PRENOM NE(E) LE A

SOCIETE : SIRET :

ADRESSE

TELEPHONE FIXE : TEL . PORTABLE :

@ :

AGISSANT EN QUALITE DE : PROPRIETAIRE - LOCATAIRE (rayer la mention inutile)

IMMEUBLE DESSERVI

ADRESSE

N° APPARTEMENT : NOMBRE D'OCCUPANTS

NATURE DU LOCAL : habitation commerce BRANCHEMENT: NEUF EXISTANT

Autre : à préciser

MODE D'OCCUPATION : résidence principale résidence secondaire

DATE DE DEPART DE L'ABONNEMENT : / /

(date de signature du bail
ou de l'acte de vente)

COMPTEUR

NUMERO DU COMPTEUR : EMPLACEMENT COMPTEUR :

RELEVÉ DU COMPTEUR DE DEBUT DE CONTRAT (en m³) :

PRECEDENT ABONNE

NOM :

A REMPLIR SI VOUS ETES LOCATAIRE

NOM DE VOTRE PROPRIETAIRE :

ADRESSE DE VOTRE PROPRIETAIRE :

TELEPHONE FIXE : TEL. PORTABLE :

PIECES A JOINDRE (obligatoires)

Photocopie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, etc...)

Relevé d'identité bancaire

Pour les locataires

Pour les propriétaires

Photocopie du contrat de bail

Photocopie du certificat de vente

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

SOUSCRIPTION AU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : oui non

Remplir la fiche de demande de prélèvement

ENVOI DE SMS

J'autorise la mairie de Montfrin à m'envoyer des informations par SMS concernant le service des eaux (avis de coupures, ...)

oui

non

ENGAGEMENT DE L'ABONNE

1. Il est convenu qu'un abonnement au service de distribution d'eau potable et au service d'assainissement collectif est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat.
2. L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.
3. Il s'engage à se conformer au règlement du service des eaux dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.
4. Le présent contrat entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues du service des eaux.
5. L'abonné reste redevable des facturations liées aux consommations tant qu'il n'a pas résilié son contrat.

Fait à,

Le Maire,

Le :

Eric TREMOULET

Signature de l'abonné

Ius et approuvés les règlements eau et assainissement

Les renseignements ci-dessus sont indispensables à toute fourniture d'eau.

Tout dossier incomplet (omission d'une information requise ou de pièces justificatives obligatoires) ne sera pas pris en compte pour l'abonnement au service.

Ces renseignements font l'objet d'un traitement informatisé et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Relevé du compteur par :

Contrat enregistré par :

Le :

Le :